



**Les émissaires de la confédération africaine de football, conduite par le 1er vice-président de l'instance suprême su football africain, Augustin Senghorsé, séjournent actuellement au Cameroun, ceci en prélude la CAN que le pays organise du 09 janvier au 06 février 2022.**

Cette visite entre dans le cadre des inspections des infrastructures sportives et hôtelières retenues pour la CAN.

La délégation a visité hier mercredi le stade Roundé Adjia et les terrains d'entraînement à Garoua (Nord), où elle s'est particulièrement intéressée à l'état du gazon. C'est que, la CAF veut que ses associations membres tiennent leurs rencontres sur des pelouses de qualité, comme le rapporte le site StopBlaBlacam.

La première exigence minimale demandée par l'instance faîtière du football continental à ses associations membres pour obtenir l'homologation d'un stade porte en effet sur la qualité du terrain de jeu. *« Le terrain de jeu doit absolument être lisse et à niveau. Il doit être en gazon naturel ou en gazon artificiel et en parfait état. S'il est en herbe naturelle, un système d'arrosage efficace doit être prévu pour une utilisation par temps sec, de même qu'un système d'entretien de l'herbe et de tonte à ras. En cas de gazon artificiel, fournir un certificat de terrain de la FIFA qui ne doit pas être daté de plus de 2 ans »*, précise la CAF